



**PROCES VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHEMATIQUES
du 11 mars 2004**

Membres présents ou représentés : Sylvie BENZONI, Vincent BORRELLI (procuration à Arlette MAYET), Isabelle CHALENDAR (procuration à Olivier MATHIEU), Stéphane GENIEYS, André GOLDMAN, Minh Dang LE, Josette LEFRANC, Olivier MATHIEU, Arlette MAYET, Olivier MARGUIN (procuration à Anne PERRUT), Anne PERRUT, Maurice POUZET, Jean-Claude SIKORAV, Claude ROGER, Georges TOMANOV (procuration à Claude ROGER), Christiane USSEL.

Membres absents ou excusés : François CONESSA, Gérard ESPOSITO, Etienne TETE.

Invité : Myriam CHAMBE

Soit 16 membres présents ou représentés sur les 19 membres du Conseil en exercice.

Le Directeur de l'UFR, Monsieur Marc Chamarie, ouvre la séance à 17h20.

1^{er} point de l'ordre du jour : approbation du PV de la séance du Conseil d'UFR du 13 novembre 2003 :

Monsieur Chamarie demande aux conseillers s'ils ont des remarques à exprimer. Monsieur Pouzet signale que les propos qu'il a tenus concernant l'absence de quorum lors d'un précédent Conseil n'ont pas été rapportés dans le procès-verbal. Après une vive discussion, le directeur de l'UFR décide de mettre aux voix l'approbation du PV en l'état :

- 5 voix contre
- 10 voix pour
- 1 abstention

2^{ème} point de l'ordre du jour : bilan comptable 2003 :

La directrice administrative, Mme Chambe, commente un tableau présentant le bilan comptable synthétique de l'UFR de Mathématiques. Le solde créditeur général "Recettes réelles perçues" - "Dépenses réalisées" s'élève à 114 642,68 euros. Cependant, il faut surtout tenir compte du solde créditeur Nabuco "Recettes budgétisées" - "Dépenses réalisées" sur lequel s'appuiera l'Université pour d'éventuels prélèvements sur reliquats. Ce solde s'élève à

49 335,59 euros (une fois décompté le prélèvement de 3% sur recettes dites "commerciales" d'un montant total de 915,39 euros), ce qui représente environ 10 % du budget de l'UFR. Il est important également de noter que 32 657,96 euros d'engagements émis sur l'exercice 2003 n'ont pas été soldés sur 2003. Pour le moment, les UFR n'ont pas d'informations précises quant aux modalités de prélèvement sur les reliquats 2003, mais ont été averties que la Direction de l'Université a décidé de récupérer 3 millions d'euros sur les crédits non consommés de l'exercice 2003. Les composantes auront ultérieurement les informations nécessaires pour la préparation de la 1ère DBM prévue en juin 2004.

3^{ème} point de l'ordre du jour : bilan des enseignements du 1er semestre - mise en place du L1

Mme Arlette MAYET, responsable de la commission Formation, présente le bilan du 1^{er} semestre écoulé. Elle rappelle tout d'abord que les enseignants de l'UFR de Mathématiques interviennent dans 3 groupes :

- groupe 1 : Maths-Info
- groupe 2 : Physique-Chimie-SPI
- groupe 4 : MASS

Cela représente, pour le L1, environ 500 étudiants dans le groupe 1, 480 étudiants dans le groupe 2 et 100 étudiants dans le groupe 4. Mme Mayet précise que les U.E. sont répétées dans les groupes 1 et 2.

Mme Mayet fait part de son regret quant à la disparition des coordinateurs de diplômes (ex. auparavant, un coordinateur du DEUG MIAS) au profit des directeurs d'études qui n'ont pas de charge administrative. C'est le SAGEL qui assure la gestion administrative des emplois du temps, et de la gestion des locaux d'enseignement.

Par ailleurs, Mme Mayet rappelle qu'à la rentrée universitaire 2003, tous les étudiants ont été soumis à un test le 10 septembre et les cours ont démarré le 15 septembre.

Mme Mayet tient à dire que le mois de janvier 2004 a été lourd, car il comportait 2 sessions d'examen, l'une en début de mois, l'autre en fin de mois, et que tout a dû être fait au dernier moment, dans l'urgence. Le service scolarité de l'UFR de Mathématiques a dû prendre en charge de nouvelles tâches :

- organisation des examens
- saisie des notes
- préparation des compositions de jurys

Monsieur Claude Roger intervient en posant la question suivante : « Ne faudrait-il pas nommer de nouveaux coordinateurs, qui bénéficieraient d'une décharge ? ».

4^{ème} point de l'ordre du jour : répartition des crédits pédagogiques 2004

Monsieur Chamarie informe le Conseil du montant de la dotation en crédits pédagogiques alloués à l'UFR pour 2004 : 45 680 euros. Cette dotation est globale et ne fait pas apparaître les calculs par formation. Suite aux demandes d'explications adressées à Monsieur Guy Annat (Vice-Président du CEVU) et à Monsieur Thierry Fack (Président de la Commission des Moyens) il semblerait que la dotation prend en compte le L1 des Licences Maths et Mass (sur la base des effectifs étudiants 2003 du Deug Mass 1 et du Deug Mias 1) et de plus inclut cette année le montant des frais d'administration. Si ces informations étaient confirmées, les calculs montrent qu'il en résulterait une perte de ressources de 17 378 euros par rapport à la dotation 2003. Le directeur a donc réitéré ses demandes d'explications claires sur les modes de calcul des crédits par formation ; il attend la réponse. Pour que les formations rattachées à l'UFR puissent fonctionner sans attendre la 1^{ère} DBM, le Directeur, après avoir recensé les besoins

prévisionnels auprès des responsables de CR, soumet au vote du Conseil une répartition provisoire de la dotation pédagogique 2004 (voir tableau en annexe). Cette répartition est approuvée à l'unanimité. Le conseil approuve également à l'unanimité la création de 2 conventions au sein du CR 0301 (Licence de Mathématiques) :

- L1 Maths (Régisseur : Michel CRETIN)
- L1 Mass (Régisseur : Roland TAPIERO)

5^{ème} point de l'ordre du jour : appel d'offre "modernisation des outils pédagogiques"

Monsieur Chamarie rappelle le contenu de l'appel d'offre lancé par le CEVU (date limite de transmission des dossiers : 31 mars 2004). Deux projets parvenus à l'UFR sont soumis à l'avis du Conseil :

- 1- Roland TAPIERO : achat d'un micro-ordinateur et d'une imprimante pour la Licence MASS. Montant : 2 200 euros HT.
- 2- Anne PERRUT : achat de matériel informatique (stations de travail, projecteurs vidéo, imprimantes, ordinateurs portables) et de logiciels pour les formations professionnelles en Masters Mathématiques, sur le site de Gerland. Montant : 40 000 euros HT.

Après examen des dossiers, les conseillers estiment que le projet présenté par Roland Tapiero ne rentre pas vraiment dans le cadre de l'appel d'offre du CEVU et peut être financé sur d'autres ressources. Ils décident de soutenir le projet présenté par Anne Perrut. Monsieur Chamarie rappelle que la participation de la composante doit s'élever à au moins un tiers du coût total et qu'il a suggéré de contacter l'ISFA afin de présenter le projet conjointement. Il demande au Conseil de décider d'un plan de financement précis. Le Conseil adopte la position de principe suivante : « Le Conseil d'UFR soutient le projet présenté par Anne PERRUT et lui demande de trouver les financements complémentaires nécessaires ».

Olivier Mathieu intervient pour dire qu'il serait bien de demander à Meinolf GECK, directeur de la Bibliothèque de Mathématiques, de monter un dossier de modernisation au niveau de la documentation pour la bibliothèque concernant les étudiants post-licence (Master, Prépa Agrég. et Capes). La majorité du Conseil refuse de soutenir cette demande tardive et qui ne semble pas rentrer véritablement dans le cadre de l'appel d'offre.

6^{ème} point de l'ordre du jour : bibliothèque de Mathématiques

Monsieur Marc Chamarie rappelle le projet de déménagement de la bibliothèque de Mathématiques dans les locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment Doyen Jean Braconnier prochainement libérés par le départ de l'ISFA. Le coût du projet est estimé à 800 000 euros, ce qui est considérable et devrait pouvoir être revu à la baisse. Pour cette opération, l'Université a décidé de participer à hauteur de 300 000 euros (CA du 24 février 2004), le reste du financement devant être trouvé auprès du Ministère et du CNRS. Monsieur Chamarie demande à Olivier Mathieu de faire le point sur les démarches entreprises. Ce dernier explique que le CNRS interviendra uniquement sur l'aspect informatisation et qu'au Ministère, il y a 2 sources de financement possibles : DS1 (Recherche) et DES (Crédits d'enseignement). On est en attente de la notification d'une action spécifique du Ministère. Monsieur Pouzet souhaiterait que nous ayons confirmation de l'Université que nous allons bien pouvoir récupérer les locaux ISFA. Monsieur Chamarie pense que désormais le Président de l'université nous laisse carte blanche pour faire avancer le projet mais que le temps nous est compté car les besoins en locaux d'enseignement de l'Université sont importants et pressants.

7^{ème} point de l'ordre du jour : masters

Le directeur de l'UFR donne les informations dont il dispose :

- le retour des expertises du Ministère est imminent
- l'offre Masters est globalement refusée, car elle comporte trop de mentions
- le Président de l'Université demande un seul Master en Mathématiques avec des spécialités Recherche et Professionnalisantes, et un tronc commun en M1 d'au moins 30 % des UE
- des réunions pas discipline seront organisées dès les retours écrits du Ministère (probablement la semaine prochaine).

Olivier Mathieu pense que les écoles d'ingénieurs vont être co-habilitées et juge cela très ennuyeux car il y avait un accord contraire entre l'UCBL et l'ENSL. Jean-Claude Sikorav pense que c'est un aspect secondaire par rapport aux contraintes découlant de la réduction du nombre de Masters. Les conseillers s'accordent à penser qu'il sera impossible de satisfaire l'exigence d'un tronc commun significatif en M1.

8^{ème} point de l'ordre du jour : questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 20h00

Marc Chamarie et Myriam Chambe